

Des VOIX: Adopté.

(L'amendement est adopté)

Le PRÉSIDENT: L'article 76 modifié est-il adopté?

Des VOIX: Adopté.

(L'article 76 modifié est adopté)

Le PRÉSIDENT: Nous avons laissé de côté les articles 91 et 1. L'article 1 devait être réservé jusqu'à ce soir. Je demanderais au Comité s'il est disposé à adopter l'article 91 maintenant.

Sur l'article 91—*Pouvoirs concernant l'intérêt.*

M. MONTEITH: Monsieur le président, j'aimerais proposer:

Que l'étude de l'article 91 soit remise à n'importe quel moment après midi lundi prochain.

Le PRÉSIDENT: Nous sommes saisis d'une motion tendant à faire réserver l'article 91 jusqu'à un moment quelconque après lundi midi. Je suppose que je dois demander si quelqu'un l'appuie.

M. MORE (*Regina-City*): J'appuie la motion.

Le PRÉSIDENT: Monsieur More appuie. Si l'on voulait suivre le Règlement au pied de la lettre, pareille motion ne pourrait pas faire l'objet d'un débat, mais si quelqu'un désire faire des commentaires sur les annexes et ainsi de suite, je ne m'y opposerai certainement pas.

Une VOIX: Quelles annexes?

Le PRÉSIDENT: S'il n'y a pas d'autres commentaires—je ne puis demander un débat, car, je l'ai déjà dit, je ne pense pas qu'une motion de ce genre puisse être débattue—je mettrai la motion aux voix.

(La motion est rejetée.)

Le PRÉSIDENT: Je déclare que la motion est rejetée. Avant de demander si l'article 91 est adopté, je serai heureux d'entendre discuter du fond de cet article.

L'article 91 modifié est-il adopté?

Des VOIX: Sur division.

Le PRÉSIDENT: Adopté sur division.

(L'article 91 modifié est adopté, sur division.)

Le PRÉSIDENT: Nous passons maintenant à l'article 1. L'article 1 est-il adopté?

Des VOIX: Adopté.

Le PRÉSIDENT: Adopté.

(L'article 1 est adopté.)

Le PRÉSIDENT: Le titre est-il adopté?

Des VOIX: Adopté.

(Le titre est adopté.)

Le PRÉSIDENT: Le bill modifié est-il adopté?

Des VOIX: Adopté.

Le PRÉSIDENT: Adopté.

M. MORE (*Regina-City*): Le bill modifié est-il adopté?

Le PRÉSIDENT: Eh bien, de toute façon, on a fait une certaine restructuration.